

GEFIP SELECT
Société d'investissement à capital variable (SICAV)
Société Anonyme (S.A.)
Siège social : 223 rue Saint-Honoré 75001 Paris
R.C.S. PARIS : 895 404 374

Avis aux actionnaires du compartiment « GEFIP OBLIGATIONS 2025 »

Paris, le 24/02/2025

Objet : Suppression des Commission de souscription acquise au compartiment

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire de GEFIP OBLIGATIONS 2025 (action P - ISIN : FR001400CDY9 et action I – ISIN : FR001400CDZ6) (ci-après « **le Compartiment** »), un compartiment de la SICAV GEFIP SELECT gérée par GESTION FINANCIERE PRIVEE - GEFIP (ci-après la « **Société de gestion** ») agréée par l'Autorité des marchés financiers (ci-après « **AMF** ») sous le numéro GP 90043 et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons de la suppression des commissions de souscription et de rachat acquises au compartiment à compter du 27/02/2025.

Cette modification n'implique aucune démarche spécifique de votre part. Elle n'a aucun impact sur la stratégie de gestion et le profil de rendement et de risque du compartiment.

Cette modification n'est pas soumise à agrément de l'AMF.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés du compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025.

Le prospectus et le Document d'Informations Clés de votre Compartiment à jour seront disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.gefip.fr/les-fonds-gefip/>

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés :

- Au siège social de la société de gestion : 223, rue Saint-Honoré 75001 Paris
- Par courriel à l'adresse suivante : contact@gefip.fr

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous siérait d'obtenir sur ces opérations.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

Jérôme Magnin
Président de la SICAV GEFIP SELECT

